

## ELEMENTS SUR L'ELEVAGE DU CHEVAL et le développement durable des exploitations agricoles

Malgré la loi de 2005 sur les territoires ruraux qui a intégré les activités d'élevage et de valorisation du cheval dans les activités agricoles, l'approche du développement de cette filière reste encore en marge de la réflexion sur la réorganisation du secteur agricole et des territoires ruraux. Or, l'attente de la société est de plus en plus prégnante vers un développement durable de l'agriculture au sens de sa définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Le cheval, et en particulier son élevage, ont sans doute un rôle majeur à jouer dans le développement économique des exploitations agricoles tout en satisfaisant aux exigences environnementales et sociales qui leur sont imposées. Le texte ci-dessous propose quelques éléments sur ce sujet, d'une part à partir d'éléments bibliographiques, d'autre part à partir d'une première étude sur l'élevage de chevaux de trait dans les exploitations agricoles d'Auvergne et enfin à partir de pistes qui restent à développer.

### LES ATOUTS DU CHEVAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de recherche entrepris notamment en France, depuis quelques dizaines d'années, sur les conditions d'élevage du cheval apportent des éléments techniques sur ses spécificités à valoriser les surfaces en herbe au regard de la biodiversité. Les récents travaux de G. FLEURANCE et N. EDOUARD ont mis l'accent sur sa propension à consommer l'herbe rase et riche en éléments facilement digestibles, pouvant engendrer une diversité écologique importante sur les surfaces qu'il exploite seul (zones surpâturées à côté de zones délaissées où il défèque). Quand, il est associé à des bovins, il consomme leurs refus, et réduit les espèces ligneuses, améliorant ainsi la valeur fourragère et écologique de pâturages dégradés (B. LOISEAU et W. MARTIN-ROSSET 1988, D. ORTH et al 1997). L'élevage du cheval de trait contribue aussi à la biodiversité animale puisque les effectifs de poulinières mises à la reproduction dans chacune de ces races ne sont que de quelques milliers voire de quelques centaines pour la moitié d'entre elles (*annuaire ECUS 2007*).



Pâturage des chevaux avec les bovins allaitants

De même, le cheval est réputé pour consommer plus que les ruminants, mais ses particularités digestives en font un animal

peu polluant au regard de la qualité de l'air et de l'eau. En effet, il émet 3 à 4 fois moins de méthane que les ruminants par kilogramme d'aliment consommé (M. VERMOREL 1997). Ses fécès plus secs sont plus faciles à gérer lors de concentration d'animaux que ceux de bovins par exemple : pas de fosse à lisier mais juste une fumière sans système de récupération des jus, ou un stockage au champ. L'épandage du fumier (ou compost) est aussi plus souple, en terme de calendrier et de surfaces épandables, que celui du lisier.

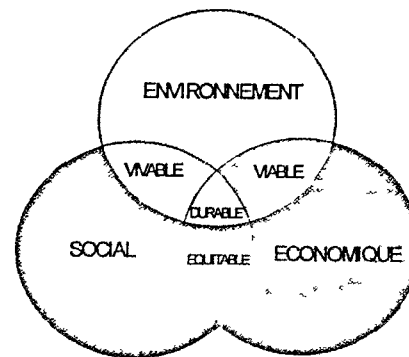


Figure 1 : les trois piliers du développement durable

Enfin, la diversité génétique des chevaux : du poney, aux chevaux de trait en passant par les races de sang (pour le loisir, le sport ou les courses) ouvre une large gamme de systèmes de production pouvant s'adapter aux territoires ou aux spécificités de l'exploitation ainsi qu'aux espérances de plus-values (C. MOULIN, 1997). C'est pourquoi le Réseau économique de la filière équine (REFE) caractérise au niveau technico-économique les différents types d'élevage (M. LEROY et al 2009).

Toutefois, pour apprécier les potentialités de cet élevage comme production alternative permettant à des exploitations de s'adapter à des changements importants de contexte (prix des marchés agricoles, prix de l'énergie, ou modification des règlements ou des soutiens publics aux productions...), il convient de développer des travaux sur la place de l'élevage du cheval dans le fonctionnement global d'une exploitation agricole au niveau des 3 axes du développement durable : l'environnement, le social et l'économique (cf. figure 1).

### PREMIERS RÉSULTATS SUR LA PLACE DU CHEVAL DE TRAIT DANS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'Auvergne

En concertation avec les syndicats d'élevage de chevaux de trait d'Auvergne et avec le soutien des Haras nationaux, une enquête a été réalisée auprès d'une trentaine d'exploitations

professionnelles agricoles disposant d'au moins 5 juments de trait, afin de préciser la place de l'élevage du cheval de trait dans l'exploitation, les raisons de cet élevage et son articulation avec les autres activités agricoles.

	Système bovins allaitants	Système bovins laitiers	Système bovins mixtes (allaitant et laitier)	Autres systèmes de production avec très peu ou sans bovins
Nombre d'exploitations enquêtées	11	8	6	6
SAU moyennes	128	129	127	53
Moyennes des UGB	114	135	147	21
dont UGB équinnes	10%	13%	7%	71%
Nombre d'UTH moyen	1,7	2,5	2,7	1,1
• Temps passé sur l'exploitation (h/jr)	18,5	29,9	23,5	10,1
• Dont temps consacré au cheval	5%	7%	3%	36%
• Produit brut moyen de l'exploitation	107 k€	175 k€	155 k€	33 k€
• Participation de l'atelier équin au produit brut	4%	2%	2%	37%

Les exploitations enquêtées se situent entre 800 et 1 000m d'altitude. Elles se répartissent de façon à peu près équivalente entre les différents systèmes de production majoritaires en Auvergne : bovins allaitants, bovins laitiers, système bovins mixtes (un troupeau laitier et un troupeau allaitant) et autres systèmes avec très peu ou sans bovins (cultures, ovins, quelques bovins en pension ou chevaux uniquement) (cf. tableau ci-dessus). Les exploitations avec les systèmes bovins présentent une surface agricole utile (SAU) de 128 ha en moyenne, avec un chargement d'environ 1 unité de gros bétail (UGB) à l'hectare, un peu moins en système allaitant et un peu plus en système mixte. La proportion d'équins est de 10% d'UGB équinnes en moyenne, un peu plus en système laitier et un peu moins dans les systèmes mixtes où le chargement est plus élevé. Une unité de travail humain (UTH) gère un peu moins de 60 UGB en système laitier et mixte et un peu plus de 70 UGB en système allaitant. Les exploitations sans bovins sont de taille plus réduite et ne sont en moyenne gérées que par une seule personne. Dans ces structures, les équins sont en moyenne plus nombreux car ils sont soit le seul cheptel animal, soit associés à des ovins ou quelques bovins pris en pension.



© CBIGOT  
Pâturage des chevaux après les vaches laitières

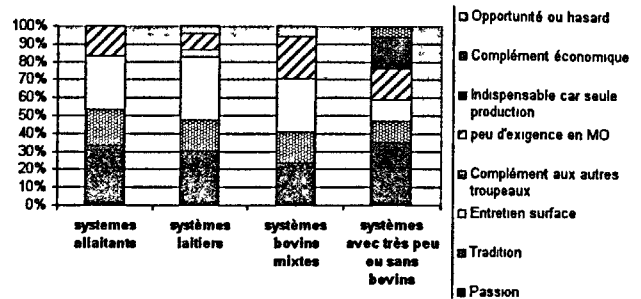


Figure 2 : principales motivations invoquées en faveur de l'atelier équin selon les systèmes de production

Tous systèmes confondus, la principale motivation à l'origine de cet atelier est l'attrait particulier pour cette production : passion ou tradition (cf. figure 2). La deuxième motivation est l'entretien des surfaces à hauteur de 30% des raisons invoquées par les exploitants dans les systèmes allaitants voire 35% dans les systèmes laitiers. Ces derniers mentionnent aussi la complémentarité du cheval avec les troupeaux bovins dans la gestion des surfaces en herbe. Quelques éleveurs précisent même que les troupeaux de bovins sont plus faciles à déplacer quand ils suivent le cheval dominant que lorsqu'il n'y a pas de chevaux dans le lot. En système bovins mixtes, le peu d'exigence en main d'œuvre est un critère presque aussi important que l'entretien des surfaces en herbe. Le rôle économique de cette production n'intervient que dans les systèmes spécialisés équins ou sans autre élevage si on ne prend pas en compte l'exploitation de productions bovines qui engrassent ses poulains.

### Le cheval dans la valorisation des surfaces

Dans ces exploitations de moyenne montagne, les prairies permanentes représentent 85% de la SAU, les prairies temporaires 10% et les 5% restant sont en cultures. Les surfaces en herbe sont utilisées exclusivement en pâture pour plus de la moitié, l'autre moitié est fauchée principalement en foin, et très secondairement en ensilage (principalement dans les exploitations laitières et mixtes) suivi d'une seconde coupe et/ou d'un pâturage durant l'été et l'automne.

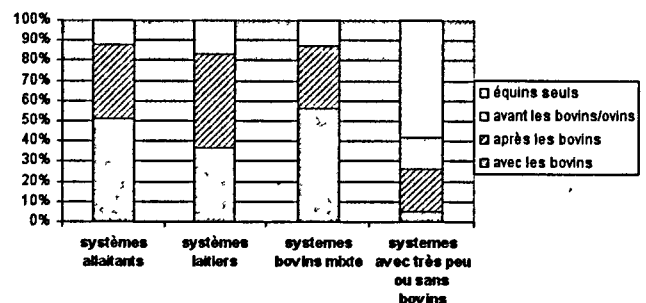


Figure 3 : mode d'intervention des chevaux au pâturage

Dans ces conditions, la figure 3 montre que les chevaux pâturent avec les bovins dans un peu plus de 50% des modes de conduite en systèmes allaitant et mixte, mais seulement dans 37% des cas en système laitier. Quel que soit le type d'exploitation, il apparaît que les chevaux sont associés au pâturage des troupeaux de vaches allaitantes et de génisses allaitantes et/ou laitières, alors qu'à une exception près, ils ne pâturent pas avec les troupeaux de vaches laitières.

► Quand on détaille l'intérêt du cheval dans la conduite des surfaces, les exploitants mentionnent à 46% la consommation des refus des bovins, puis à 28% l'exploitation des petites parcelles, à 20% l'exploitation des parcelles peu productives et à 6% l'ouverture de parcelles embroussaillées. En l'absence de chevaux, 38% des exploitants enquêtés seraient amenés à faire un passage de plus de gyrobroyeur, 34% augmenteraient leur effectif bovin et 15% abandonneraient l'exploitation des petites parcelles.

### Le cheval dans le collectif de travail

Tous systèmes confondus, les exploitants consacrent en moyenne 1,7 h par jour pour l'atelier équin. Mais ce temps varie considérablement selon les systèmes de production (cf. tableau). Les exploitations spécialisées en productions équines ou avec peu de bovins y passent en moyenne 3,6 heures par jour sur les 10h consacrées à l'exploitation. Dans les systèmes avec bovins, le temps quotidien consacré aux chevaux est beaucoup plus réduit et cela en fonction de l'orientation de la production : un peu plus d'une heure par jour en système allaitant, un peu plus de 2h par jour en système laitier, mais seulement 0,7 heures par jour pour les systèmes mixtes. Les faibles temps consacrés au cheval en système allaitant et mixtes peuvent s'expliquer.

En système allaitant, le temps passé en suivi du troupeau équin au pâturage peut être confondu avec celui passé dans le suivi des bovins puisque les cheptels sont alors associés. La complexité de gestion des systèmes mixtes ou de doubles troupeaux, que ce soit à l'étable et à l'herbe, laisse sans doute peu de temps pour le suivi d'un cheptel de petit effectif.

En général, ce faible temps consacré aux chevaux de trait confirme l'attrait des exploitants pour cette production qui ne leur demande que peu de suivi 95% des chevaux présents sur ces exploitations ont reçu au moins un soin par an c'est-à-dire : parage ou ferrage des pieds, vaccin, vermifuge ou diagnostic de gestation par échographie pour les juments.

### Le cheval dans l'économie de l'exploitation

Aussi, les charges de fonctionnement de cet atelier sont très réduites : 100€ en moyenne par animal et par an, en tenant compte des suivis de gestation des poulinières et des soins à l'ensemble des animaux, mais non compris le coût de l'alimentation. Les équins restent dehors durant l'hiver et consomment en priorité les refus laissés par les bovins rentrés à l'étable. Leur consommation de fourrages conservés par UGB (foin principalement) correspond en moyenne, à 50% de celle consommée par UGB bovine sur cette même période hivernale.

Les investissements spécifiques à cette production sont quasi nuls : pas de bâtiments, si ce n'est un box ou abri de poulinage dans 10% des exploitations enquêtées, et les exploitants ne mentionnent par ailleurs pour seuls investissements matériels que la ceinture de poulinage ou la herse émousseuse pour étaler les crottins

Le débouché majoritaire de cette production est la vente de laitons maigres (poulains de 6 à 10 mois) à un prix moyen de 643€ et plus secondairement d'animaux d'élevage à un prix moyen de 1 195€. Une exploitation transforme et fait de la vente directe de viande de cheval avec une valorisation de 1 595€ par animal transformé. 81% des exploitations enquêtées ont contractualisé la mesure d'aide aux races menacées et 25

exploitations sur 31 présentent en moyenne 8 chevaux en concours d'élevage par an.

Dans ces conditions, la contribution du cheval au produit brut de l'exploitation reste modeste (moins de 5%) dans les systèmes bovins, transformation et vente directe non comprise (cf. tableau). Quels que soient les systèmes, cette contribution paraît être plus liée au temps passé par les exploitants sur cet atelier qu'à l'effectif présent sur l'exploitation. Ce produit brut équin issu des enquêtes ne tient toutefois pas compte de la participation systématique de l'ensemble de l'effectif équin à satisfaire le cahier des charges d'aides environnementales comme la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) ou les indemnités compensatoires pour handicaps naturels (ICHN), dont les surfaces contractualisées pourraient être réduites en son absence.

### Le devenir de l'atelier équin

Les éleveurs âgés de 50 ans en moyenne, ont pour projet moyen terme de maintenir ou augmenter le troupeau pour 26% des enquêtés, 30% d'entre eux souhaitent diversifier la valorisation de leur production notamment vers l'utilisation pour le loisir ou l'attelage, enfin 22% envisagent de diminuer leur cheptel et seulement 13% d'arrêter cet élevage. Les attentes des exploitants vis-à-vis de la société concernent surtout une meilleure valorisation de leur production que ce soit sur la filière viande ou sur l'organisation d'une filière pour l'utilisation à l'attelage. Une augmentation significative des aides à la production ne changerait pas leurs projets à moyen terme.

## PISTES DE RÉFLEXION SUR LA PLACE DU CHEVAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'enquête sur les chevaux de trait dans divers types d'exploitations d'Auvergne montre différentes pistes sur la place de cet élevage dans le développement durable de l'exploitation. Le volet social (passion pour l'espèce ou tradition, et le peu d'exigence en main d'œuvre) est déterminant pour la création de cet atelier (cf. figure 4). Puis le volet environnemental pèse significativement car le cheval est présent pour entretenir des surfaces qui ne le seraient pas aussi bien, à plus fort coût, ou pas du tout en son absence. Du côté économique, les conditions actuelles conduisent à des coûts de production faibles mais la valorisation des produits reste la première préoccupation. Les débouchés pour la vente de laitons sont organisés mais

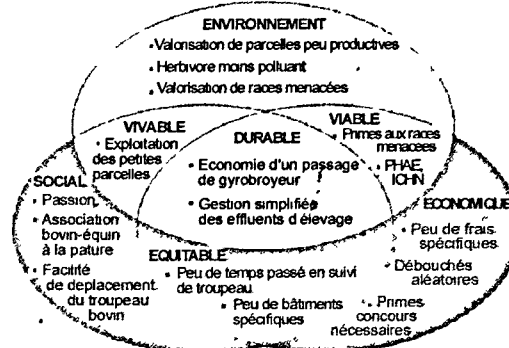
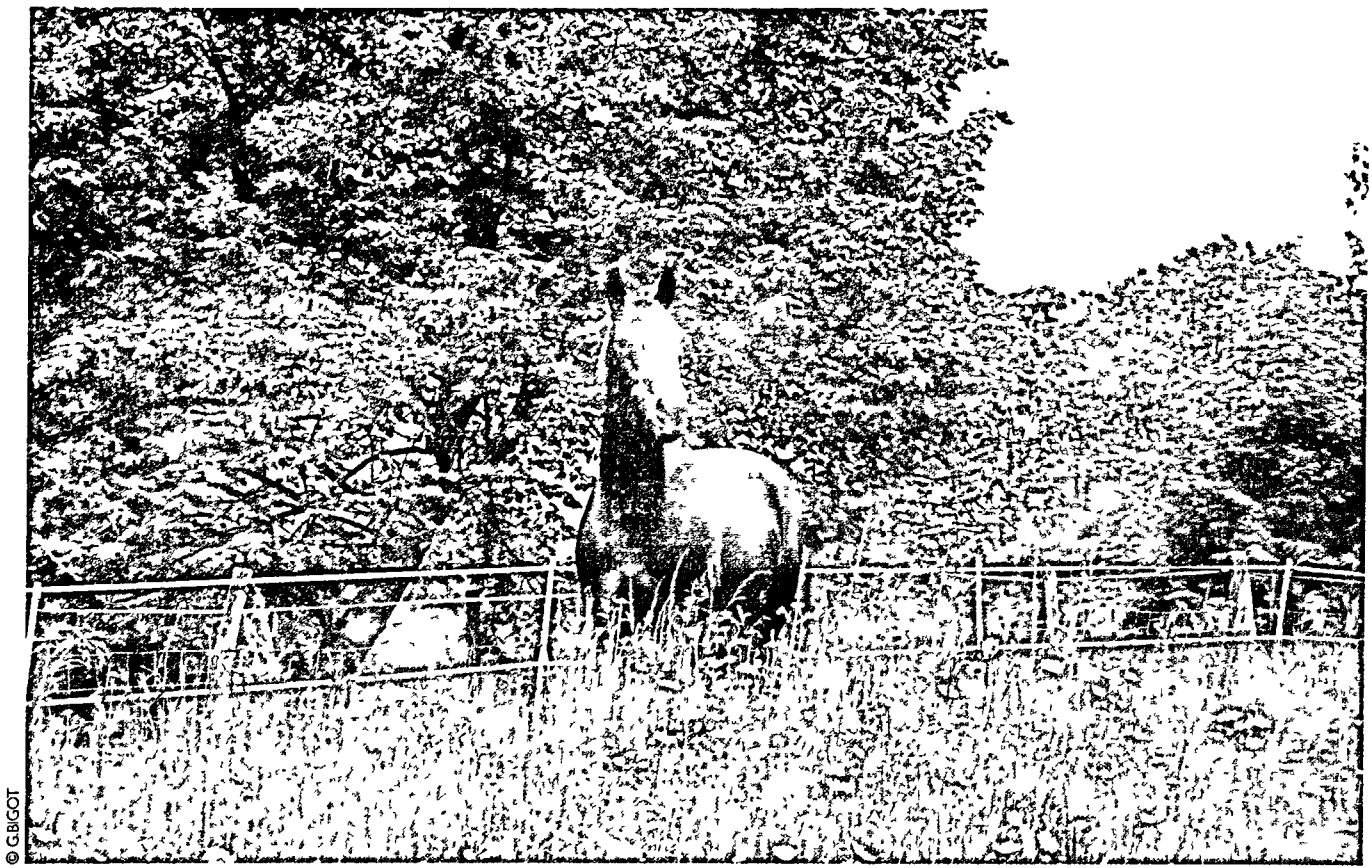


Figure 4 : schématisation de l'élevage du cheval dans le développement durable d'une exploitation agricole



© GBIGOT

Les atouts du cheval en matière de biodiversité

restent aléatoires, la transformation avec vente directe ne peut concerner qu'une minorité d'éleveurs.

L'attente des éleveurs est en faveur d'une organisation pour un débouché vers l'utilisation (attelage ou selle si croisement avec des races de sang) plus que pour une augmentation des primes. Enfin ce graphique montre l'intérêt du cheval, notamment des races de trait, très souvent à la croisée des 3 axes du développement durable. Par exemple, la capacité du cheval à consommer les refus des bovins (ovins) économise un passage de gyroboueur, ce qui limite le coût d'entretien des parcelles (carburant et heures tracteurs) ainsi que le temps passé par l'exploitant pour maintenir la valeur fourragère de ses parcelles. Cet aspect mériterait peut-être un approfondissement d'autant qu'un exploitant semble utiliser cette capacité pour offrir des prestations de service à ses voisins.

Ce schéma n'intègre pas les résultats de la bibliographie qui pourraient accentuer la place du cheval dans le volet environnemental puisque l'enquête n'a pas traité de la biodiversité prairiale. L'intégration des données économiques du REFE devrait aussi permettre d'étoffer l'incidence de cette production au produit global de l'exploitation et surtout de son résultat économique.

Cette première étude faite sur les systèmes bovins montre une relative homogénéité quant à la place du cheval dans les exploitations. En particulier, la présence du cheval reste située à hauteur de 10% du cheptel total, un peu plus dans les exploitations laitières où la complémentarité du cheval dans l'exploitation des parcelles des vaches laitières pèse sans doute plus que dans les systèmes allaitants.

Ce travail réalisé dans des conditions d'exploitation propres aux systèmes extensifs de moyenne montagne doit être complété d'études du même type sur des systèmes d'élevage différents. L'élevage du cheval de selle par exemple, serait un autre modèle intéressant à étudier puisqu'il nécessite des cycles de production plus longs, un suivi des animaux plus important et des investissements en installations pour l'hébergement ou le travail ; et il se situe souvent dans des conditions de

fonctionnement d'exploitations agricoles très différentes. Néanmoins, dans un contexte où les marchés des produits agricoles évoluent très rapidement en fonction des aléas climatiques mondiaux, et de la demande alimentaire et énergétique, la diversification des exploitations agricoles gagnerait à passer par des produits qui ne relèvent pas uniquement de la production de denrées alimentaires ou de sources d'énergie. Sous réserve d'organiser la filière, le débouché du cheval produit à peu de coûts dans les zones herbagères devrait pouvoir trouver un débouché vers l'utilisation (attelage ou équitation) dans les zones urbaines où se développent les activités de loisirs. ■

G. BIGOT, G. LORTAL, G. BRETIERE, E. PERRET  
UMR Métafort, Cemagref de Clermont-Ferrand

#### Références bibliographiques

- Annuaire 2007 ECUS* : « Tableau économique statistique et graphique du cheval en France, données 2006 » (Librairie ENPH, le Pin au Haras (France), 2007).
- FLEURANCE G., EDOUARD N. « Choix alimentaires et ingestion du cheval au pâturage ». *équi'dée* N° 66, 42-43 (2009).
- LEROY M., MISAINEA, BOYER S. « L'élevage en région centre : une passion avant tout ». *équi'dée* n° 66, 21-22 (2009).
- LOISEAU P, MARTIN-ROSSET W. « Evolution à long terme d'une lande de montagne pâturée par des bovins ou des chevaux. I. Conditions expérimentales et évolution botanique » *Agronomie*, 873-880 (1988).
- MOULIN C. « Le pâturage du cheval : questions posées par les pratiques d'éleveurs ». *Fourrages* 149, 37-54 (1997).
- ORTH D., CARRERE P, LEFEVRE A, DUQUET P, MICHELIN Y, JOSIEN E, L'HOMME G. « L'adjonction de chevaux aux bovins en condition de sous-chargement modifie-t-elle l'utilisation de la ressource herbagère ? » *Fourrages* 153, 125-138 (1998).
- VERMOREL, M. « Emissions annuelles de méthane d'origine digestive par les ovins, les caprins et les équins en France ». *INRA Productions animales* 10, 153-161 (1997).